



# Cinq propositions pour une politique de santé

**D**ans *Le Monde* du 5 juin 2003, Richard Bouton, médecin généraliste, Laurent Fabius, député et ancien premier ministre, le professeur Brice Gayet, le professeur Jean de Kervasdoué et Simon Renucci, député-maire d'Ajaccio et pédiatre, publient un point de vue « *pour une vraie politique de santé* ». Ils dressent un diagnostic et développent cinq axes de travail.

Selon eux, la première question à aborder est « *le désarroi de la profession médicale* ». Ainsi, notre société devrait signer un nouveau pacte avec les professions de santé et préciser à chacun ce qu'elle attend. Cela suppose de traiter un certain nombre de questions : le rôle des généralistes et des spécialistes, celui des médecins et des autres professions de santé, la place de l'hôpital et du médecin de ville, la responsabilité médicale, l'accueil des urgences, le contrôle de la qualité des soins, le montant et le mode des rémunérations, la mise en œuvre des réseaux, la formation initiale et continue, le rôle décisif de la prévention, etc.

En second lieu, il s'agit de s'adresser aux Français. Et les auteurs de développer leur point de vue : « *La médecine ne peut pas devenir un bien banalisé. Le patient ne doit pas être réduit au seul rôle de « consommateur de soins ». La fonction du médecin ne se limite pas à la prescription d'actes ou de médicaments dont les mérites auront été vantés dans une publication plus ou moins sous influence* ».

« *Le médecin, poursuivent-ils, doit rester le conseil, le compagnon, le porteur d'intimité des moments qui commentent, des moments de fragilité ou de passage. Nous devons continuer à nous battre pour que l'argent ne constitue pas un obstacle aux soins – car c'est l'inégalité la plus insupportable. Cela ne veut pas dire que, si les soins sont gratuits, le malade possède n'importe quel droit* ».

En troisième point, les auteurs considèrent qu'il ne faut pas toucher aux missions de l'hôpital, lesquelles celui-ci doit continuer d'assurer : « *Lieu de soins, d'excellence, de recherche, de formation, mais aussi lieu d'accueil de*

*toutes les détreffes, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur l'ensemble du territoire. En revanche, il faut libérer l'hôpital des contraintes et des procédures inutiles. Il doit être maître de sa gestion et de ses projets dans le cadre d'une politique régionale* »...

Les auteurs souhaitent ensuite que l'assurance-maladie soit réformée et ses missions précisées : « *L'argent ne doit plus constituer une barrière infranchissable à l'accès aux soins* ». Enfin, ils insistent sur l'urgence de renforcer la recherche médicale financée sur fonds publics et de favoriser la création d'entreprises dans ce secteur...





# Une 2<sup>e</sup> place dont la Mayenne pourrait se passer

**L**a démographie des détenus en prison enregistre des évolutions préoccupantes. « *Jamais en France les prisons n'ont connu une telle surpopulation, assure Ouest-France dans son édition des 12 et 13 juillet 2003. L'Ouest n'échappe pas à la règle. Dans les dix-neuf établissements, la moyenne est de 133 détenus pour 100 places* ».

Qu'en est-il à Laval même ? 126 détenus pour 55 places, soit 229 pour 100 places. Seule la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon fait pire : 94 détenus pour 37 places, soit 254 %.

Cette surpopulation dans les prisons met en colère François-Régis Hutin, directeur de la publication *Ouest-France* et responsable de la rédaction. A la une de l'édition des 12 et 13 juillet, il titre son éditorial : « Violation des droits de l'homme ». François-Régis Hutin souligne que cette surpopulation est connue de tous. Elle atteint, selon lui, « *des pics inacceptables* ».

« *Souvent, les cellules sont trop petites* », constate l'éditorialiste. Comme au Mans où trois hommes se partagent les 9 m<sup>2</sup> d'une cellule. « *On mélange fréquemment prévenus et condamnés, ajoute François-Régis Hutin. On ne tient pas réellement compte des différentes formes de délinquance et des incompatibilités parfois évidentes* ». Il souligne que l'emprisonnement individuel est imposé par la loi, mais que l'Etat ne respecte pas cette règle. Dès lors, « *comment peut-on rappeler le respect de la loi à tous les délinquants ?* »

« *Tout le monde veut plus de sécurité, poursuit François-Régis Hutin, ce qui est normal* ». Mais la prison est-elle le seul moyen d'y parvenir, s'interroge-t-il ? « *Au contraire, on le sait, elle contribue à endurcir les « durs », à écraser définitivement les plus faibles qui retournent à la liberté à l'état de loques, à révolter pour toujours, contre la société, ceux qui ont été enfermés indûment* ».

Ainsi, si le gouvernement choisit la répression, qu'il s'en donne les moyens. « *Alors que 53 % des prisonniers sont des prévenus, donc des personnes supposées innocentes, continue-t-il de s'interroger, va-t-on enfin cesser ce mouvement croissant d'internement préalable au jugement ? Va-t-on enfin admettre dans les faits que la détention provisoire doit être l'exception et non la règle ?* »

François-Régis Hutin se déclare indigné de constater que, malgré les multiples appels lancés aux divers pouvoirs concernés, ceux-ci continuent à tolérer comme s'ils n'y pouvaient rien, ce que le bâtonnier de Caen, M<sup>e</sup> Morice, dénonce comme « *la violation des droits de l'homme à nos portes, au quotidien !* »



## Nous avons reçu

**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Première* (4 p.).**

- « Les industries agroalimentaires en 2002 – Maintien de la croissance, accalmie sur les prix », n° 911, juillet 2003.
- « Les échanges extérieurs en 2002 – Baisse sensible des prix », n° 912, juillet 2003.

**Institut national d'études démographiques (INED), *Population & Sociétés*.**

- « Tous les pays du monde (2003) », n° 392, juillet-août 2003 (8 p.).

### La pensée hebdomadaire

C'est réunis que les charbons brûlent.  
C'est en se séparant  
que les charbons s'éteignent.

(proverbe bouddhiste)